

Déroulement de la soirée :

- 17h45 Accueil et émargement
- 18h00 Assemblée Générale extraordinaire – Actualisation des statuts
- 18h20 Assemblée Générale ordinaire
Bilan d'activités 2015 et vote
Projet associatif, rapport d'orientation, budget prévisionnel 2016 et vote
Elections du Conseil d'Administration
- 20H00 Ateliers sur le projet associatif
- 21h00 Buffet

→ Assemblée Générale du Conseil de Développement

Président de séance : François-Xavier LAMOTTE

Etat de présence

61 participants dont 35 droits de vote et 41 personnes excusées

Cf. annexe 11

Ordre du Jour de l'Assemblée Générale :

- Assemblée Générale extraordinaire – actualisation des statuts
- Assemblée Générale Ordinaire :
 - Bilan d'activités 2015 et vote
 - Projet associatif, rapport d'orientation, budget prévisionnel 2016 et vote
 - Elections du Conseil d'Administration
- Ateliers sur le Projet associatif

Documents adressés avec les convocations AG:

- Appel à candidature pour les élections du Conseil d'Administration
- Coupon-réponse pour l'AG
- Bulletin de renouvellement d'adhésion à l'association

1. Accueil

- **Emargement** des présents et inscriptions pour mise à jour de la liste des adhérents.
Liste des participants. cf. Annexe 11

2. Ouverture de l'Assemblée Générale à 18h00

- **Discours d'ouverture** par François-Xavier LAMOTTE, Président du Conseil de développement 2015
Cf. Annexe 1
Présentation des administrateurs de 2015 avant renouvellement du CA
- **Discours de Monsieur Patrick LAMIABLE, Vice Président d'Erdre et Gesvres en charge de la Citoyenneté, enfance-jeunesse et développement durable.**
Cf. Annexe 2

3. Assemblée Générale extraordinaire

- **Actualisation des statuts pour se mettre en conformité avec la loi NOTRe.**

Rappel de l'article de loi et 4 propositions d'actualisation des statuts
Cf. Annexe 3

Le quitus est donné par vote à main levée à l'unanimité sur les statuts de l'association modifiés.

4. Assemblée Générale Ordinaire

- **Rapport d'activité 2015** *Cf. Bilan d'activités 2015 (disponible sur www.cceg.fr Rubrique : Découvrez la CCEG > Conseil de développement > Téléchargements)*
 - Présentation du rapport d'activité par François-Xavier LAMOTTE, Président du Conseil de Développement 2015
Cf. Annexe 4
- **Rapport financier 2015**
 - Présentation du rapport financier par Michel BURCKEL, trésorier du Conseil de Développement 2015
Cf. Annexe 5

Le quitus est donné par vote à main levée à l'unanimité sur le rapport d'activité 2014 et sur le rapport financier 2015

- **Révision du projet associatif**
Cf. Annexe 6

Le quitus est donné par vote à main levée à la majorité (2 abstentions et 1 contre) sur la révision du projet associatif.

- **Débat d'orientations pour 2016**
 - Présentation du projet d'orientation 2016 par François-Xavier LAMOTTE.
Cf. Annexe 7
 - Présentation du budget prévisionnel 2016 par Michel BURCKEL
Cf. Annexe 8

Le quitus est donné par vote à main levée à l'unanimité sur le projet d'orientation 2016 et à l'unanimité sur le budget prévisionnel 2016.

- **Elections des membres du CA**
 - Présentation des rôles et missions du Conseil d'administration par Jacky Leroy.
 - Présentation des conditions des élections et des règles du scrutin par Jacky Leroy.
Elections collège par collège pour renouveler le conseil d'administration:

- 10 postes à pourvoir pour le collège citoyenneté
 - 4 postes à pourvoir pour le collège associatif
 - 4 postes à pourvoir pour le collège économique
 - 2 postes à pourvoir pour le collège socioprofessionnel
- o 12 candidatures : 9 pour le collège citoyenneté, 2 pour le collège associatif, 1 pour le collège monde économique et 0 pour le collège socioprofessionnel

Sont élus au CA :

Nom	Prénom	Commune	Collège
BERTHET	Annie	SUCE SUR ERDRE	Citoyenneté
BURCKEL	Michel	GRANDCHAMP DES FONTAINES	Monde associatif
GAUTIER	Jacques	VIGNEUX DE BRETAGNE	Citoyenneté
GAUTREAU	Michel	NORT SUR ERDRE	Citoyenneté
GREFFE	Bernard	GRANDCHAMP DES FONTAINES	Citoyenneté
JOUAN	Robert	TREILLIERES	Citoyenneté
LAMOTTE	François-Xavier	SUCE SUR ERDRE	Citoyenneté
LEROY	Jacky	VIGNEUX DE BRETAGNE	Monde Associatif
MARTIN	Eric	FAY-de-BRETAGNE	Monde Economique
LANGLOIS	Hélène	NORT SUR ERDRE	Citoyenneté
LE PAIH	Magali	GRANDCHAMP DES FONTAINES	Citoyenneté
SIMON	Géraldine	TREILLIERES	Citoyenneté

Résultats des élections du Conseil d'Administration 2016 *cf. Annexe 9*

5. Ateliers sur le projet associatif

« La ronde des idées »

D'une part :

- Participants : les adhérents, les habitants, les autres CD

Questions posées lors de cette ronde des idées :

1. Comment s'assurer que les valeurs du CD soient respectées et mises en œuvre ?
2. Comment faire davantage participer les femmes? les jeunes ?
3. Comment partager tous ensemble nos points de vue et nos expériences?
4. Comment améliorer la visibilité du CD ?
5. Comment développer le lien avec les entreprises et les associations ?
6. Comment améliorer le lien aux habitants ?
7. Comment partager tous ensemble nos points de vue et expériences?

D'autre part

- « discussion ouverte avec les élus »
 - Participants : les élus

*Restitution en photos du travail en ateliers
cf. annexe 10*

Documents annexés :

- Annexe 1 : Discours d'ouverture de François-Xavier LAMOTTE, président du Conseil de développement.
- Annexe 2 : Discours de Monsieur Patrick LAMIABLE, Vice Président d'Erdre et Gesvres en charge de la Citoyenneté, enfance-jeunesse et développement durable.
- Annexe 3 : Actualisation des statuts pour se mettre en conformité avec la Loi NOTRe
- Annexe 4 : Rapport d'activités 2015 présenté par François-Xavier LAMOTTE
- Annexe 5 : Rapport financier 2015 présenté par Michel BURCKEL, trésorier
- Annexe 6 : Révision du projet associatif
- Annexe 7 : Projet d'orientation 2016 présenté par François-Xavier LAMOTTE
- Annexe 8 : Budget prévisionnel 2016 présenté par Michel BURCKEL
- Annexe 9 : Résultats des élections du Conseil d'Administration 2016
- Annexe 10 : Restitution en photo des ateliers sur le projet associatif
- Annexe 11 : Liste des participants.

Annexe 1

Discours d'ouverture de François-Xavier LAMOTTE, président du Conseil de développement

Après avoir salué l'assistance, François Xavier Lamotte ouvre l'Assemblée Générale du Conseil de développement :

« Cette assemblée 2016 a un goût particulier. Conformément aux statuts de notre association, nous renouvelons ce soir l'ensemble du conseil d'administration tous les 3 ans.

Alors je ne souhaite pas faire un bilan de ces 3 années passées, puisque nous vous l'avons fait chaque année dans nos assemblées générales, mais le moment est venu de remercier au nom du conseil de développement d'Erdre et Gesvres, l'ensemble du conseil d'administration pour ses réflexions, ses travaux, ses engagements qui ont permis de faire vivre notre association dans l'esprit et dans les valeurs que nous ont légué nos prédécesseurs. Les conseils de développement sont des institutions fragiles, qui sont, comme nos démocraties, souvent remises en cause. Il est de notre responsabilité, administrateurs, adhérents, élus de faire en sorte qu'ils perdurent. Sur ce point, je voudrais souligner les travaux du CA de cette année, sur la réécriture collective de nos textes fondamentaux : Le Projet associatif, le Règlement intérieur et les Statuts que nous allons vous présenter ce soir. C'est un travail difficile, long et non productif mais essentiel afin de donner les bases nécessaires, pour que notre CD puisse encore grandir et aborder les années à venir avec force et sérénité.

Grand merci au conseil d'administration.

Je cède maintenant à la parole au Vice-président Patrick Lamiable que je salue pour son engagement assidu et sa proximité du Conseil de développement. »

Annexe 2

Discours de Monsieur Patrick LAMIABLE, Vice Président d'Erdre et Gesvres en charge de la Citoyenneté, enfance-jeunesse et développement durable.

« Tout d'abord, je suis heureux de vous rencontrer. Dans la délégation que j'ai, il y a le mot « Citoyenneté ». C'est un grand mot mais dans le film institutionnel de Conseil de développement que nous venons de visionner, nous avons entendu plein d'expressions sur la citoyenneté et je suis personnellement très fier d'avoir cette délégation à l'interface des élus et des habitants. Vous, membres du Conseil de développement d'Erdre et Gesvres, vous représentez les habitants et votre rôle est fondamental. Il est de bon ton actuellement de dire que les élus n'écoutent rien, n'entendent rien, et qu'une fois élu, c'est terminé, qu'ils ne portent pas leur mandat. Nous, ici, nous avons cette chance – et je parle au nom de mes collègues Vice-présidents d'Erdre et Gesvres mais aussi des 45 élus communautaires – de vous avoir. Cette chance signifie que toute votre réflexion, toute votre participation, tout votre apport, dans tous les cas de figure, apporte des regards différents aux élus. Votre regard enrichit le travail des élus. Et cela c'est fondamental. Nous avons tous constaté que, oui, on peut voir l'élus de la commune quand on a un souci (d'urbanisme, de collecte des déchets par exemple). Il y a bien d'autres choses à faire ! Et quand vous apportez un regard, une réflexion nourrie, cela ne peut être que positif. Je vous en remercie. Nous avons cette chance ici d'avoir un Conseil de développement extrêmement dynamique. Il est fondamental que vous continuiez dans cette direction. Nous serons toujours à votre écoute et à vos côtés. »

Annexe 3

Actualisation des statuts pour se mettre en conformité avec la Loi NOTRe*, présentée par Jacky Leroy, administrateur 2015

***Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) - 07/08/2015**

Cette loi porte les Conseils de développement dans un cadre beaucoup plus précis que précédemment.

L'Article L5211-10-1 stipule que :

- Les Conseils de développement sont devenus obligatoires pour les communautés de communes > 20 000 hab
- Composition
 - Diversité des milieux (économiques sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs)
 - Les élus communautaires ne peuvent pas en faire partie
 - La composition doit faire l'objet d'une délibération du Conseil communautaire
- Le Conseil de développement s'organise librement
- Il peut être consulté ou donner son avis (saisine/ autosaisine)

Il est demandé à l'ensemble des membres présents de se prononcer par vote à main levée sur les 4 propositions d'actualisation des statuts pour se mettre en conformité avec cette loi:

Proposition 1 : Se mettre en conformité avec la loi NOTRe tout en maintenant le lien avec les élus

- Statuts actuels : 4 élus « membres de droit »
- Statuts modifiés : 4 élus « invités permanents »

Proposition 2 : Favoriser la participation d'autres acteurs d'Erdre et Gesvres notamment des établissements scolaires

- Elargir le collège « socioprofessionnel » à « socioprofessionnels et institutionnels »

Proposition 3 : Donner plus de souplesse aux systèmes de délégation et permettre l'intégration progressive de nouveaux membres

- Substituer le terme de « Vice-président » par « Membre » dans la composition du Bureau

Proposition 4 : Etre plus représentatif de la population de l'association au sein du Conseil d'administration

- Collège Citoyenneté : 10 sièges (au lieu de 6)
- Collège Monde associatif : 4 sièges (au lieu de 6)
- Collège Monde économique : 4 sièges (au lieu de 6)
- Collège Socio professionnel et institutionnels : 2 sièges (identique)

QUESTIONS/REPONSES de la salle

Remarque de Dominique Michenot, membre du CD :

Je trouve un peu gênant de diminuer à ce point là le poids des associations – c'est vrai qu'il n'y en a pas beaucoup, c'est vrai aussi que le fait que les associations se mobilisent dans un Conseil de développement a un effet multiplicateur. Je crois que diminuer leur place est dommageable.

Réponse de Jacky Leroy :

C'est vrai, les associations ont effectivement une grosse importance sur Erdre et Gesvres, elles sont nombreuses mais il faut voir la réalité. Dans le Conseil d'administration qui est aujourd'hui démissionnaire de par les statuts et que vous allez remplacer, nous étions 3 et tout à l'heure quand vous allez voter, vous verrez que pour le monde associatif, il n'y a que 2 candidats. Donc réserver un plus grand nombre de

places aux associations se ferait au détriment de la citoyenneté qui elle est beaucoup plus représentée et davantage candidate au sein du CA. Voilà pourquoi.
C'est aux associations de se montrer, la balle est dans leur camp, on pourra toujours affiner si d'autres associations souhaitent y entrer.

Question de Maryline ALEXANDRE, élue de Saint Mars du désert:

J'ai une question sur les membres de droit. En principe ils ont droit de vote ?

Réponse de Jacky Leroy :

Dans nos statuts le terme « membre de droit » voulait dire que les membres avaient le droit de siéger sans droit de vote. Dans nos statuts, les élus n'ont pas droit de vote. Aucun changement par rapport à cela. C'est juste le terme « membre de droit » qui devient « invité permanent » pour tenir compte de la loi NOTRe, c'est tout.

Question de Bernard Fourage, membre du CD, et membre de l'association Nexus :

Qu'est-ce qui donne le droit à une association de s'inscrire au CD ? Son siège social ? J'appartiens à une association qui agit sur l'ensemble du territoire (ndlr : son siège social n'est pas sur le territoire). Je souhaite savoir si je suis exclu de cette possibilité ou pas.

Réponse de François-Xavier Lamotte:

Il s'agit d'être adhérent ? Il n'y a aucun problème dans votre cas. La règle est différente pour siéger au CA, dans ce cas l'association doit avoir son siège sur le territoire. Mais pas en tant qu'adhérent.

Jacky Leroy :

Pas d'autres questions. Nous pouvons passer au vote.

VOTE

Le quitus est donné par vote à main levée à l'unanimité sur les statuts de l'association modifiés.

Annexe 4

Rapport d'activités 2015 présenté par François-Xavier LAMOTTE, Président du Conseil de développement

Le Conseil d'Administration a maintenant le plaisir de vous présenter son bilan d'activité pour l'exercice 2015.

Pour commencer, un point sur quelques chiffres de notre conseil de développement.

Le nombre d'adhérents est en hausse depuis 2013, avec cette année 83 adhérents et 26 nouvelles adhésions (contre 19 en 2014).

L'année 2015 a été encore bien remplie, avec 4 réflexions menées en groupes de travail qui vous seront présentés à la suite, mais aussi 5 contributions, 2 soirées débat, 2 plénières, notre participation dans 6 instances locales.

Au cours de l'exercice 2015, 76 adhérents ont participé aux instances de pilotage de l'association et aux groupes de réflexion du Conseil de développement.

Ce qui représente 950 heures de bénévolat en réunion uniquement. (ne sont pas comptabilisées les heures de travail personnel hors réunions et les participations aux réunions extérieures au CD).

Cette année nous avons privilégié la participation sous différentes formes (groupes de réflexion, soirée-débat, questionnaires,...) pour permettre la participation du plus grand nombre en fonction des intérêts et de la disponibilité de chacun.

4 sujets ont concentré cette année notre activité :

- Le schéma de cohérence territorial – référent Michel Burckel
- La gestion du fond européen Leader – référent François-Xavier Lamotte
- Le Plan Local d'urbanisme Intercommunal – référent Jacques Gautier
- La mise à jour du Projet associatif – référent François-Xavier Lamotte

Chacun des référents va vous présenter en quelques mots ce qui a été réalisé :

1 – Les travaux de réflexion de l'année

Les groupes de travail sont au cœur de notre activité. Je vais donc maintenant laisser la parole aux référents des différents sujets.

➔ Réflexion sur le Schéma de cohérence territoriale (présentée par Michel Burckel)

Référent : Michel Burckel

Groupe Aménagement du territoire (23 participants)

- Mars à juin 2015 : Finalisation, présentation et diffusion de l'avis aux élus communautaires « Visions du territoire en Erdre et Gesvres » ;
- Avril à septembre 2015 : Elaboration et remise d'un avis commun avec les CD du Pôle métropolitain sur le thème de l'habitat ;
- En novembre 2015 et février 2016 : Participation aux consultations du Pôle métropolitain ;
- Mars 2015 : Organisation d'une plénière inter CD d'information sur le projet de SCOT.

En 2015, nous avons remis sur demande des élus deux avis en amont de la révision du Schéma de cohérence territoriale : l'un porte sur notre vision et nos souhaits en matière d'aménagement pour le territoire, l'autre réalisé avec les Conseils de développement voisins, présente l'ensemble de nos propositions communes pour l'habitat sur nos territoires urbains, périurbains et ruraux.

L'avis « Visions du territoire en Erdre et Gesvres » réalisé par le groupe « aménagement » et finalisé en mars 2015 a été présenté au bureau communautaire élargi aux Maires, puis à une réunion rassemblant les élus des commissions Economie emploi, Cadre de vie et Aménagement de l'espace de la Communauté de communes, le pôle métropolitain et l'Agence d'urbanisme de la région de Nantes. Enfin notre avis a été diffusé à l'ensemble des conseillers communautaires en préalable de leurs débats.

Un retour sur notre avis nous a été remis le mois dernier saluant le travail réalisé et mettant en avant quelques points de nos réflexions (le centre bourgs, l'habitat, ...) ainsi que le travail illustré par la photographie et la consultation des jeunes.

L'avis commun aux Conseils de développement sur le thème de l'habitat a également été présenté aux élus du pôle métropolitain en septembre 2015. En retour, le Conseil a accueilli en plénière inter CD le Pôle métropolitain pour qu'il nous présente les conclusions des travaux des élus sur le SCOT.

➔ **La gestion du fonds européen Leader (présenté par François-Xavier Lamotte)**

Référent : François Xavier Lamotte

Membres du CD Erdre et Gesvres (12 participants) qui siègent au comité de programmation Leader Canal Erdre et Loire

En 2014, les Communautés de communes et les Conseils de développement d'Erdre et Gesvres, de Loire et Sillon, du Pays de Blain et de Nozay ont déposé ensemble un dossier de candidature au fonds européen Leader. Notre dossier a été sélectionné et l'ensemble du territoire appelé Canal Erdre et Loire a reçu une enveloppe financière qu'il s'agit maintenant d'attribuer pour des projets publics ou privés répondant à la stratégie de développement local que l'on s'est fixé ensemble.

Pour cela un comité de programmation a été mis en place qui est chargé de sélectionner les projets et d'attribuer un montant de subvention.

Ce comité de programmation est constitué à moitié d'élus et à moitié de membres des Conseils de développement + 1 voix pour les Conseils de développement.

Il s'agit là d'une nouvelle mission dévolue aux CD qui leur confère un pouvoir de décision.

Le CD d'Erdre et Gesvres dispose de 12 sièges au sein du comité de programmation ce qui constitue le ¼ du total des voix.

Afin de rester dans une logique de cohérence territoriale, de solidarité et d'ouverture, de prendre nos décisions en dehors des contingences locales, les CD ont décidé de préparer les comités de programmation en inter CD.

Cette année, les membres du comité de programmation ont entre autres travaillé sur les outils de communication, les critères et la méthode de notation des projets et présélectionnés et notés huit projets (4 privés et 4 publics).

Nous avons 3 postes de suppléants à compléter. Nous allons donc lancer un appel à candidature pour participer aux travaux du comité de programmation, sachant que les suppléants peuvent prendre part à tous les débats. Seuls les votes pour départager des projets sont réservés aux titulaires. Pour ceux que cela intéresse ou qui souhaitent avoir davantage d'information, nous vous proposerons tout à l'heure une date pour une réunion d'information.

→ Le Plan Local d'urbanisme Intercommunal (Groupe de travail présenté par Jacques Gautier)

Référent Jacques Gautier

Groupe Cadre de vie (45 participants)

- Juin à sept 2015 : Allers-retours avec la CCEG pour définir les contours de la saisine ;
- Septembre 2015 : Appel à participation et organisation d'une réunion d'information ouverte au public ;
- Octobre 2015 : Lancement du groupe de travail « Cadre de vie »
- Novembre 2015 à janvier 2016 : Echanges entre participants et appropriation du sujet et de l'existant ;
- Février et mars 2016 : Elaboration des premières contributions sur le diagnostic du PLUI.

Saisis pour travailler sur le Plan Local d'urbanisme par Erdre et Gesvres, nous avons ouvert un nouveau groupe de travail qui s'intitule « Cadre de vie » pour réfléchir, faire des propositions et donner notre avis aux élus tout au long du projet, en co-construction.

Pour cela nous avons d'abord défini les contours de la saisine avec la CCEG sous forme d'allers-retours pour faire part aussi de nos attentes, puis nous avons organisé une réunion d'information ouverte au public pour s'approprier le sujet et enfin lancé un appel à participation. C'est ainsi qu'un groupe de plus de 45 habitants se réunit chaque mois depuis octobre pour contribuer au projet.

Après quelques réunions d'échanges entre les participants pour s'approprier le sujet et l'existant, nous commençons à élaborer nos premières contributions sur le diagnostic du plan Local d'Urbanisme intercommunal.

→ La mise à jour du Projet associatif (présenté par François-Xavier Lamotte)

Référent : François Xavier Lamotte

Conseil d'administration

- Mars 2015 : Lancement de la réflexion par une soirée d'information sur les Conseils de développement avec l'intervention de l'Union Nationale des Acteurs et Structures du Développement Local (UNADEL) ;
- Mai à juin 2015 : Elaboration et validation de la note de cadrage ;
- Septembre à mars 2015 : Travail sur les valeurs, les orientations et le fonctionnement du Conseil de développement ;
- Février et mars : Allers retours avec les élus ;
- Février à avril 2016 : Rédaction du projet associatif, analyse et mise à jour des documents de références (statuts et règlement intérieur) puis validation, pour partage et recueil des propositions des adhérents à l'Assemblée générale 2016.

Pour dynamiser plus encore le Conseil de développement, trouver des axes d'évolution et se mettre en conformité avec la loi Notre, le Conseil d'administration a travaillé collectivement à l'élaboration d'un projet associatif qui sera présenté et discuté un plus tard dans l'assemblée générale.

→ Autres sujets travaillés en 2015

Comme mentionné plus haut le Conseil de développement contribue en groupes de réflexion qui se donnent le temps long mais aussi sous des formes plus ponctuelles et plus légères, sous forme de soirée-débats, questionnaires, contributions dans des instances locales.

Le Conseil de développement a ainsi travaillé sur :

- Réflexion sur le numérique

Conseil de développement d'Erdre & Gesvres/ Assemblée Générale

Compte-rendu de l'AG du 22/04/2016- Validé en Conseil d'administration du 30/05/2016

11/34

« Le déploiement du haut débit et l'accompagnement du numérique sur le territoire », suite à une interpellation d'un adhérent en AG. Cela s'est traduit par l'organisation d'une soirée-débat et un courrier vers les élus pour leur adresser des questionnements et des propositions sur le sujet.

- La santé sur le territoire

Nous avons également contribué au diagnostic santé réalisé par la Communauté de communes et l'Agence régionale de la Santé sous forme de questionnaire adressé aux adhérents suivi d'un entretien avec le bureau d'études chargé du diagnostic.

- L'image de la collectivité vue par les habitants

Le Conseil de développement a également été sollicité pour participer à une « Etude sociologique sur la perception qu'ont les habitants de la Communauté de communes et sur les conditions de la participation.

- Le mode de gestion des équipements aquatiques

Dans le cadre de notre participation à la Commission consultative des services publics locaux, nous avons remis un avis sur le mode de gestion des équipements aquatiques et sur le lancement d'une délégation de service public par la Commission consultative des services publics locaux dans laquelle 5 d'entre nous siègent.

Nous participons également à la réflexion pour favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap sur le territoire d'Erdre & Gesvres au sein de la Commission Intercommunale d'Accessibilité (pour laquelle nous disposons de 4 sièges).

Nous sommes également actifs dans différents comités de pilotage ou groupes de travail, comme par exemple le comité de pilotage « Europe et territoire » animé par la Communauté de communes qui a pour objet d'organiser la Fête de l'Europe en Erdre et Gesvres 2016 et de faire mieux connaître l'Europe auprès des habitants, un autre comité de pilotage pour mettre en place une coopérative jeunesse sur le territoire à l'été 2016, les groupes de travail qui ont eu lieu en octobre novembre pour préparer la mise en place du lycée à Nort sur Erdre, le comité de pilotage du Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique pour mettre en œuvre un « Plan de Prévention déchets Zéro déchets/Zéro gaspillage ».

Etc.

L'activité du CD est donc variée et dense.

2- Les sujets « internes »

Parallèlement à tous ces travaux, le Conseil de développement assure ses missions courantes :

- la communication interne et externe : la réalisation d'un film pour présenter le CD, la présentation du CD dans les réunions d'accueil des nouveaux habitants, aux élus dans les conseils municipaux, la réalisation d'articles pour les bulletins municipaux et le magazine intercommunal, affiches, etc.
- Le travail collaboratif avec les autres CD. Cette année, sur Leader, le Schéma de cohérence territorial
- la veille et suivi des projets ou des politiques publiques sur lesquels le CD a travaillé (déchets, déplacements, Agenda 21, Projet culturel de territoire,...) et des projets concernant le territoire.
- la mise à jour de nos documents de référence comme les statuts, le règlement intérieur, etc.
- la présentation, la diffusion des avis et l'évaluation de leur prise en compte. Cette année, nous souhaitons revenir sur ce point qui a été fortement demandé lors notre dernière AG. Patrick Lamiable va revenir sur ce qui a été élaboré par le comité de suivi du Conseil de développement mis en place cette année au sein de la Communauté de communes

3 – Circuit d'étude des avis du Conseil de développement (présenté par Patrick Lamiable Vice président en charge de la Citoyenneté)

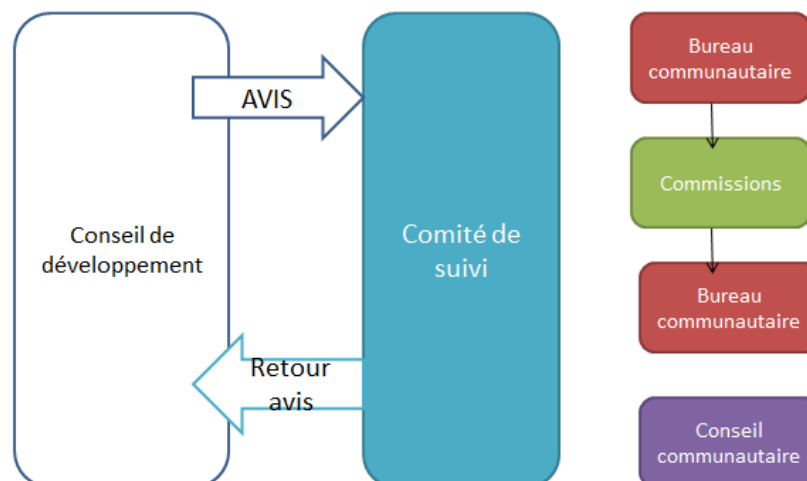
Votre travail au sein du Conseil de développement est, je l'ai dit tout à l'heure, extrêmement important mais il faut que ça arrive aux élus.

Un Comité de suivi du Conseil de développement a été mis en place au cours de l'année pour faire le lien entre le Conseil de développement et les élus. Il est composé d'un élu issu de chaque commission de la Communauté de communes. Cet élu fait le lien entre le CD et la commission concernée.

Le comité de suivi se réunit mensuellement. Il a pour rôle de :

- Assurer l'articulation et le lien avec le Conseil de développement et faciliter la collaboration entre nos deux instances.
- Permettre l'écoute, la prise en compte des propositions du Conseil de Développement au sein de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres, assurer le suivi des avis et organiser un retour vers le Conseil de développement.

Le comité de suivi du Conseil de développement a mis en place un circuit des avis au sein de la CCEG pour organiser un retour vers le CD. Il propose un circuit d'examen au bureau communautaire, remet l'avis aux commissions concernées pour étude de l'avis. Le retour sur avis est présenté au bureau communautaire, puis est transmis au Conseil de Développement par le comité de suivi du CD qui organise une rencontre d'échange entre le groupe du Conseil de Développement qui a produit l'avis et les Vice-présidents concernés.



La réception des avis peut engendrer chez les élus trois attitudes :

- « Vous avez fait un super travail, c'est parfait, merci, on va prendre en compte. »
- « C'est pas mal, il y a des trucs à prendre et d'autres que l'on ne veut pas »
- « On ne comprend pas ce que vous avez dit, ou plutôt ce que vous avez dit ne correspond pas à une réalité cependant votre avis nous intéresse parce que cela montre que nous avons un effort à faire - de communication par exemple. »

Dans les trois cas de figure ces avis sont importants.

Le rôle du Comité de suivi est d'harmoniser les liens entre le CD et les élus, de mettre un rouage et des procédures en place. Cette procédure de circuit d'étude des avis est aujourd'hui calée, passée en bureau communautaire, passée en Conseil de développement. J'ai même souhaité - et ce le sera - que cette procédure d'examen des avis du CD soit mise en annexe de la convention qui existe entre le CD et l'intercommunalité. Cette procédure s'inscrit comme mode relationnel apaisant entre le CD et les élus.

Merci aux élus du comité de suivi du CD pour leur travail important et aux membres du Conseil d'administration du CD pour nous avoir écouté et avoir échangé sur ce thème.

Annexe 5

Rapport financier présenté par Michel Burckel, trésorier

→ Les produits

PRODUITS		2013	2014	2015	BP 2015
SUBVENTIONS	CCEG	3800	4200	4200,00	4200
	Conseil Régional			3844,23	3844,23
	Sous-total		4200	8044,23	8044,23
AUTRES PRODUITS	Participation Blain				
FINANCIERS		77,07	42,72		
TOTAL PRODUITS		3877,07	4242,72	8044,23	8044,23

→ Participation de la CCEG

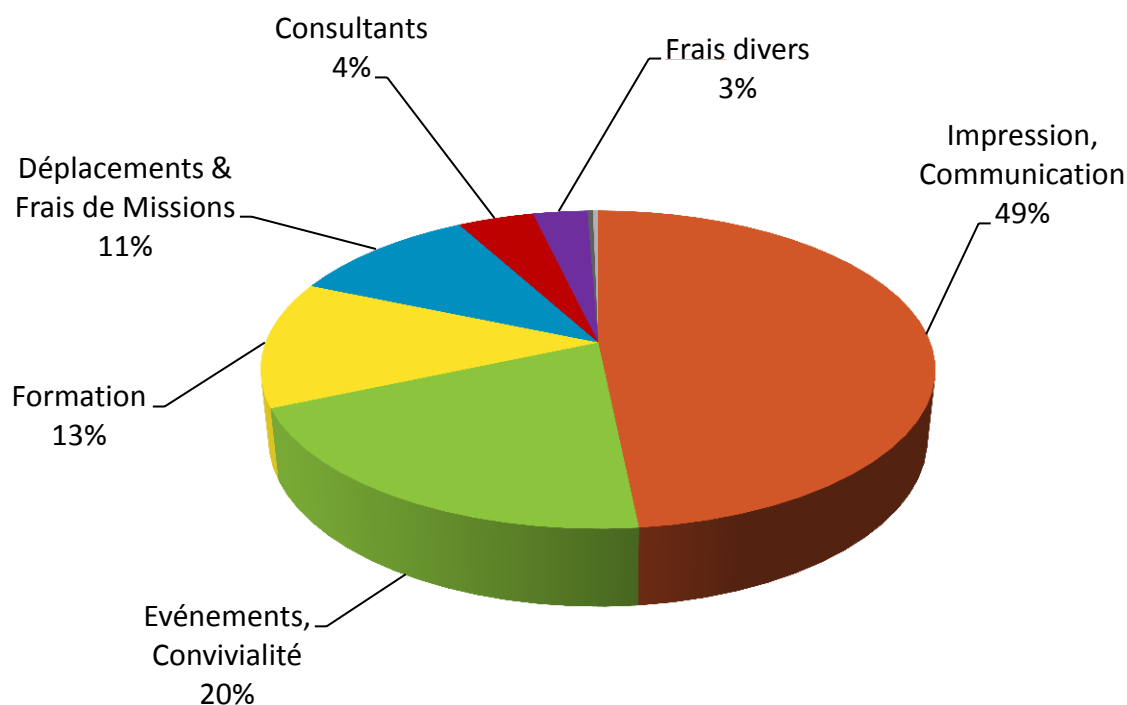
Convention de partenariat de 3 ans signée en

- Subvention : 4200 € en 2015
- Mise à disposition de moyens humains pour assurer l'animation et le fonctionnement du CD
- Soutien logistique de l'activité du CD par :
 - la reproduction, l'envoi, l'affranchissement des documents du Conseil de développement (comptes rendus, courriers, Lettre du CD...)
 - la mise à disposition
 - ✓ d'un espace de travail avec un espace de rangement
 - ✓ de salles
 - ✓ de matériel informatique

→ Participation de la Région et du Département

- Soutien de la Région des Pays de la Loire
 - Subvention à hauteur de 10 640 € pour 13 300 € de dépenses sur la période 2013-2016, soit 2660 € par an
- Soutien indirect annuel du Département de Loire Atlantique
 - En 2015, subvention versée à la CCEG pour financer en partie le poste d'animation du Conseil de développement

→ Répartition des dépenses 2015 par nature



QUESTIONS/REPONSES de la salle

Question de ...

Pourquoi un tel budget en formation ?

Réponse de Michel Burckel :

C'est un budget que nous n'avions pas prévu et que nous avons dépensé avec l'UNADEL pour faire avancer notre projet associatif, pour accompagner sa mise en œuvre et sa rédaction. Le même UNADEL que nous avons fait venir en intervention à l'AG de l'année dernière.

Question de Marie-Claude Saily :

Ma question concerne la part de la Région dans le budget. Il faut prouver les dépenses pour être remboursé, c'est bien cela ?

Réponse de Michel Burckel :

C'est cela. Nous bénéficions d'une enveloppe sur 3 ans de 2013 à 2016, il faut que l'on fournisse 13000€ de factures pour être remboursés à hauteur de 80% de ces dépenses. En 2015, nous avons touché la subvention 2 fois alors qu'on aurait dû toucher une partie en 2014 et une autre en 2015. Le versement de cette subvention n'est pas très régulière, il arrive qu'il y ait du retard, ce qui n'est pas simple à gérer pour la trésorerie.

VOTE

Le quitus est donné par vote à main levée à l'unanimité sur le rapport d'activité 2015 et sur le rapport financier 2015

Annexe 6 : **Le projet associatif du Conseil de développement, présenté par** **François-Xavier Lamotte**

Nous avons décidé de porter un regard sur notre Association, et après 10ans d'existence, nous avons la volonté de la faire vivre, pour la prolonger encore. De plus une contrainte se pose à nous, c'est la loi NOTRe, Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

Contexte de la démarche qui a fixé le cadre de travail :

- 10 ans du Conseil de développement
- Volonté de faire vivre l'association
- Loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Démarche :

La démarche a été longue et progressive dans le temps, pour que nous partagions vraiment tous les éléments du projet.

Depuis notre dernière AG en 2015 nous nous sommes retrouvés au sein du CA avec un intervenant extérieur et entre nous, puis en plus petits groupes pour exprimer toutes nos idées.

Les élus ont été informés de l'avancement de nos travaux.

Nous avons rédigé, proposé et discuté le document en CA 11 avril dernier qui l'a validé.

Ce soir nous partageons la mise en oeuvre du projet associatif avec vous en atelier.

Ce qu'est le Conseil de développement :

Nous nous inscrivons dans une nouvelle exigence démocratique: la démocratie participative.

Composé de citoyens volontaires et bénévoles, le Conseil de développement est une instance consultative apolitique placée aux côtés du Conseil communautaire d'Erdre et Gesvres pour être force de proposition, dégagée des contraintes techniques, financières et de mandature.

Le CD n'est ni un bureau d'études ni un collège d'experts, ni un groupe de pression, ni une instance d'opposition, ni un faire-valoir.

Les valeurs :

Les valeurs fondamentales qui rassemblent et guident notre action au sein du Conseil de développement sont les suivantes :

- **la citoyenneté** : c'est permettre à une diversité d'acteurs du territoire de s'exprimer et de prendre part à la construction du territoire et de son avenir, dans l'intérêt général, en allant chercher la parole des citoyens, notamment de ceux qui ne la prennent pas.
- **la liberté d'expression et l'ouverture d'esprit** : c'est rechercher des propositions innovantes et constructives sans dogmatisme et en toute indépendance, en sachant sortir des sentiers battus, en toute liberté.
- **l'écoute et le partage au sein du CD** : c'est s'enrichir mutuellement des différences et des expériences par l'expression de chacun. Nous sommes tous riches d'expériences diverses et variées.
- **le respect et la courtoisie** : c'est respecter l'autre dans sa différence, respecter le cadre défini collectivement et s'exprimer courtoisement.

Il est important de rappeler que tout adhérent se reconnaît et porte ces valeurs.

La voix Citoyenne :

Le Conseil de développement rend des avis aux élus sur saisine ou auto-saisine. La loi NOTRe définit le périmètre de saisines des Conseils de développement et confirme la possibilité qu'ils ont de s'autosaisir

Dans le choix de ses sujets et de ses modes de travail, le Conseil de développement doit prendre de la hauteur, se dégager des contingences locales, des intérêts particuliers ou locaux.

En veille sur les projets et les évolutions du territoire et attentif aux préoccupations des membres du Conseil de développement, le Conseil d'administration recueille les divers sujets, les priorise et définit les modes de réponses en fonction des orientations de l'Assemblée générale et du calendrier.

La composition :

Le Conseil de développement réunit tous ceux qui souhaitent contribuer à l'avenir du territoire : habitants, associations, entreprises et acteurs du territoire d'Erdre & Gesvres issus des domaines économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et environnementaux.

Il recherche une diversité et un équilibre dans sa composition.

La relation avec les élus :

Le Conseil de développement a pour interlocuteurs les élus communautaires. Ses travaux sont complémentaires à leurs propres travaux. Il s'organise et s'exprime en toute indépendance, ni en concurrence, ni en jugement, ni en connivence.

La règle du respect des rôles de chacun est essentielle et le dialogue doit être un véritable échange dans la volonté de construire en confiance. Chaque instance est responsable de son fonctionnement, dans le respect de la liberté d'expression de chacun.

Les élus se sont organisés en comité de suivi. Il est composé du Vice-président en charge de la citoyenneté et d'un représentant de chaque commission de la Communauté de communes.

Le comité de suivi favorise les échanges et la collaboration en assurant un dialogue,

- facilite l'écoute, la prise en compte des propositions du Conseil de Développement au sein de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres,
- assure le suivi des avis et organise un retour vers le Conseil de développement.

C'est un élément important pour le CD qui lui garantit une écoute et une réponse des élus.

Les avis :

Les avis du Conseil de Développement ont pour objet d'éclairer les décisions de la CCEG.

- Les avis sont :
 - des regards, des recommandations issus de citoyens,
 - le résultat d'une appropriation et d'un travail collectif,
 - impartiaux et constructifs,
 - peuvent poser ou soulever des questions, apporter des nouvelles propositions hors des « sentiers battus ».
- Les avis ne doivent pas :
 - se situer dans une formulation opérationnelle ni être le reflet d'une démarche d'expertise.
 - être des revendications ou des exigences.

De plus, le Conseil de développement doit prendre de la hauteur, se dégager des contingences locales, des intérêts particuliers ou locaux, dans le choix de ses sujets et de ses modes de travail

Méthode globale de travail :

4 axes transversaux guident la méthode de travail :

- « faire venir » pour une participation du plus grand nombre dans sa diversité ;
- « aller vers » pour la recherche de la pluralité des opinions ;
- « apprendre ensemble » pour le partage et l'enrichissement de tous ;
- « faire ensemble » pour un mode de travail coopératif, constructif et collaboratif, où chacun trouve sa place.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

« Le chemin parcouru pour construire un avis au sein d'un groupe de travail est aussi important que l'avis rendu ».

VOTE

Le quitus est donné par vote à main levée à la majorité (2 abstentions et 1 contre) sur la révision du projet associatif.

QUESTIONS/REPONSES DE LA SALLE

Commentaire de René Hamelin, ex-membre du Conseil d'administration du CD :

Au CA j'ai participé à ces travaux et j'ai voté contre pour 3 ou 4 raisons.

Il était d'ailleurs prévu initialement qu'un groupe de travail se constitue par rapport à ce projet associatif avec vous tous, le groupe de travail est finalement constitué des membres du CA. Le projet est un peu trop ficelé à mon goût.

Par rapport à mon « non », je trouve qu'on rejette un peu trop vite les experts. Si je regarde les autres CD, dans leurs travaux, ils font appel à des experts. Et je pense que dans un groupe de travail, on ne peut pas présenter un travail sans un minimum d'expertise. Il faut un minimum de personnes qui se sont approprié le sujet.

Ensuite je n'envisage pas l'animation de groupe comme il est prévu. Dans le groupe insertion des jeunes (GT Situation économique), nous avons créé des sous-groupes et je pense que c'est plus efficace, que cela permet à chacun de mieux s'approprier une partie du sujet et in fine d'avoir une connaissance assez parfaite du sujet. Concernant l'animation il n'est pas toujours nécessaire d'avoir le référent ou l'animatrice. Ensuite par rapport aux aspects financiers, je pense que les propositions doivent tenir compte des réalités économiques et financières de la société.

Voilà pourquoi je me suis manifesté contre ce projet associatif. Il y a quand même beaucoup de bonnes choses dans ce projet.

J'étais en position assez solitaire au sein du CA sur ces questions mais il sera important d'échanger là-dessus lors des ateliers qui vont suivre.

Annexe 7

Orientations 2016, présentées par François-Xavier LAMOTTE

- Marquer les 10 ans du CD (le CA vous propose d'en faire un événement à part entière pour les fêter)
- Poursuivre le groupe de travail Cadre de vie – PLUI
- Participer aux instances de la CCEG
 - Comité de programmation LEADER
 - Commission d'accessibilité intercommunale
 - Commission consultative des services publics locaux
- Etudier les propositions de saisines et autosaisines
- Faire venir davantage de femmes et de jeunes dans nos réunions et dans nos instances
- Aller vers l'extérieur :
 - Organiser des « rendez-vous citoyens du territoire »
 - Travailler en lien avec les CD voisins
 - Associer les jeunes à nos réflexions (élèves de CM1-CM2, collégiens, lycéens)
 - ...

Appel à participation pour 2016 :

Nous profitons de votre présence pour lancer des appels à participation:

- Conseil d'administration
- Comité de programmation LEADER, il nous manque 3 sièges de suppléants
- Comité de pilotage pour organiser les 10 ans
- Comité de pilotage pour organiser un Rendez-vous citoyens du territoire sur le thème des espaces de travail partagés (dits coworking)
- Ainsi que des réunions en dehors des réunions des groupes de travail : contribution sur le plan global de déplacements d'Erdre et Gesvres et sur l'évolution de la collecte des déchets...

QUESTIONS/REPONSES DE LA SALLE :

Question de Marie-Claude Saily :

A propos du comité de pilotage pour le Rendez-vous citoyen, est-ce une autosaisine ?

Réponse de François-Xavier Lamotte :

Oui, il s'agit d'une autosaisine. C'est une information qui est remontée en CA par des membres et celui-ci a trouvé à la majorité, que le thème du coworking était intéressant.

D'ailleurs, le coworking a souvent été préconisé dans beaucoup de nos avis (exemple dans l'avis insertion des jeunes, dans l'avis sur l'Agenda 21...). Il nous a semblé intéressant de pouvoir y consacrer une soirée afin de nous rassembler sur ce thème. Rien n'est encore organisé mais si vous êtes intéressé(e)s, vous êtes les bienvenu(e)s pour participer à l'organisation de cette soirée.

Annexe 8

Budget prévisionnel 2016, présenté par Michel Burckel

CHARGES		Réalisé 2015	BP 2016
ACHATS	Achats de Matériel	0,00	
	Fournitures administratives	0,00	
	Sous-total	0,00	0,00
SERVICES EXTERIEURS	Documentation	0,00	
	Frais de colloques & Séminaires	25,00	100,00
	Formation	1050,00	700,00
	Stages	0,00	
	Consultants	350,00	300,00
	Sous-total	1425,00	1100,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	Cotisation Coord. Nat.	0,00	
	Frais divers	251,01	200,00
	Evénements, Convivialité	1639,14	1900,00
	Impression, Communication	3942,04	3000,00
	Déplacements & Frais de Missions	866,65	1000,00
	Assurances	0,00	200,00
	Services bancaires	24,86	30,00
Sous-total	6723,70	6330,00	
TOTAL CHARGES		7480,04	8148,70
PRODUITS		Réalisé 2015	BP 2016
SUBVENTIONS	CCEG	4200,00	4200
	Conseil Régional	3844,23	3367,77
	Sous-total	8044,23	7567,77
AUTRES PRODUITS	Participation Blain		
FINANCIERS			
TOTAL PRODUITS		8044,23	7567,77

VOTE

Le quitus est donné par vote à main levée à l'unanimité sur le projet d'orientation 2016 et à l'unanimité sur le budget prévisionnel 2016.

Annexe 9

Conseil d'administration : composition pour 2016

- Collège Citoyenneté
 - BERTHET Annie - Sucé sur Erdre : 23 voix sur 24
 - GAUTREAU Michel - Nort sur Erdre : 24 voix sur 24
 - GAUTIER Jacques - Vigneux de Bretagne : 22 voix sur 24
 - GREFFE Bernard- Grandchamp des Fontaines : 24 voix sur 24
 - JOUAN Robert – Treillières : 24 voix sur 24
 - LAMOTTE François-Xavier – Sucé sur Erdre : 22 sur 24 voix
 - LANGLOIS Hélène - Nort sur Erdre : 24 voix sur 24
 - LEPAIH Magali – Grandchamp des Fontaines : 23 voix sur 24
 - SIMON Géraldine – Treillières : 24 voix sur 24
- Collège Monde économique (4 sièges à pourvoir) :
 - MARTIN Eric - EMCM Energies– Fay de Bretagne : 2 voix sur 2
- Collège Monde associatif (4 sièges à pourvoir) :
 - BURCKEL Michel - Le Grandchamp'Bardement– Grandchamp des Fontaines : 5 voix sur 5
 - LEROY Jacky - Assoc. du Patrimoine de Pays - Vigneux de Bretagne : 5 voix sur 5
- Pas de candidature pour le monde socioprofessionnel

Annexe 9

Restitution des ateliers sur le projet associatif

« la ronde des idées »

- Participants : les adhérents, les habitants, les autres CD
- 7 petits groupes
- 7 questions posées – 7 minutes par groupe pour y répondre
 - Compléter/enrichir les réponses du groupe précédent

Comment s'assurer que les valeurs du CD soient respectées et mises en œuvre ?

La citoyenneté

La liberté d'expression et l'ouverture d'esprit

L'écoute et le partage au sein du CD

Le respect et la courtoisie

- La signature de la Charte des valeurs
- Rappel réguliers de ces valeurs par les animateurs de groupes
- Afficher ces valeurs sur le site du CD
- Mettre en place des techniques innovantes pour permettre à chacun de donner son avis (tour de table, bâton de parole, méthode métaplan postit, temps de parole maximum/personne avec maitre du temps)
- Ecoute et partage : créer un espace collaboratif a posteriori
- Envoyer un questionnaire pour savoir après chaque réunion si les valeurs ont été respectées
- Faire un déballage rapide (debriefing) en fin de réunion pour évaluer le fonctionnement
- Autorégulation des groupes ?
- Un système carton jaune/rouge ??? distribué par l'animateur
- Celui qui dérape doit payer un « coup » aux membres de son groupe de travail !
Système de cagnotte ? récompense ?
- Maintenir les séances d'accueil des nouveaux arrivants et en profiter pour leur expliquer ces valeurs (et faire signer la charte sus-citée)
- Mettre en place un questionnaire d'autoévaluation pour chaque adhérent (au moment de l'AG, à la fin d'un groupe de travail,...) sur la base de son respect des valeurs
- Nommer un modérateur pour la séance (gardien du temps et du tour de table)

Comment améliorer la visibilité du CD

- Mieux valoriser les retours par les élus des travaux du CD (montrer dans la presse, dans les bulletins, sur Facebook, qu'on fait parfois avancer les choses)
- Articles dans la presse (Bilan de la reprise par la presse → écart entre les articles proposés et les articles diffusés)
- Réunions publiques à thème dans les communes
- Newsletter périodiques vers les adhérents (par des adhérents volontaires) Si consultation sur le site de la CCEG → incitation à s'inscrire
- Facebook-réseaux sociaux – outils numériques
- YouTube, mini vidéos où on fait parler un adhérent
- Evènement festif
- Bouche à oreille par les adhérents mais avec des outils pédagogiques
- Bistrot Gratuit (sans alcool)
- Spots TV, radio
- Débat après un film dans un cinéma local, sur un thème de société
- Stand dans les marchés, forums d'association, vide grenier,...
- Ambassadeurs du CD ?
- Faire passer des infos sur le CD au sein d'universités/écoles par exemple, et permettant de coller avec les objectifs (plus de jeunes !)
- Communiquer dans les transports en commun qu'empruntent les jeunes (Lila premier, tram-train, ...) → affichage à négocier avec le Conseil régional et Conseil départemental
- Elaborer un livret d'accueil pour communiquer avec les habitants/entreprises/associations
- Cibler les nouveaux adhérents avec un livret d'accueil et présentation du CD disponible dans toutes les mairies
- Valoriser les résultats du CD avec les retours sur avis
- Utiliser les forces vives du département (CJD)
- En parler le plus possible autour de soi
- Porter un badge avec un slogan : « Le CD ne doit pas céder» !!!!

Comment faire davantage participer les femmes ? les Jeunes ?

- Thème qui les concernent
- Valoriser la manière de travailler : il ne s'agit pas de cours magistraux
- Pour les femmes, est-ce que les horaires conviennent ?
- Demander à chaque adulte de faire venir (parrainer) un jeune au moins une fois voire 2 ou 3 (avec une date et un thème pour ne pas isoler les jeunes)
- Ouvrir les réunions au Skype
- Organiser la garde des enfants pendant les réunions ou autre évènement
- Aller les rencontrer dans les maisons des jeunes, organiser une animation pour leur donner envie de venir
- Tenir un stand dans les concerts, stand pour se restaurer gratuitement
- Faire venir une star de YouTube, comme un ambassadeur
- Tenir un stand dans les forums formation , emploi...
- Aborder le thème dans les lycées/universités
- Ouvrir l'animation aux femmes du CD → *ce n'est pas impossible à l'heure actuelle, encore faudrait-il que des femmes soient volontaires...*
- Rencontrer les associations de parents d'élèves (souvent très féminines) pour leur demander comment mobiliser les femmes et les jeunes
- Organiser des petits groupes sur des plages horaires différentes près des lieux d'activités
- Organisation en périscolaire
- Faire des réunions « TUPPERWARE »
- Susciter l'envie avec des projets très ciblés, concrets (cible : jeunes)
- Passerelle avec la thématique « Citoyenneté » abordé dans les collèges

Comment améliorer le lien aux habitants ?

- Communication ++
- Etre ouvert aux nouveaux thèmes (Economie, environnement)
- Plus dynamique sur l'animation ; Animation plus ouverte ?
- Participation aux forums associatifs pour se présenter et prendre le pouls des habitants
- Cafés citoyens dans un bar
- Apéro citoyens sur thématiques travaillées par le CD (à l'échelle d'une famille, d'un groupe d'amis, d'un quartier)
- Aller sur les marchés ou sur des sites d'évènements (RDV de l'Erdre , Nuit de l'Erdre,...) pour poser des questions « concrètes » aux habitants . « On peut vous questionner quelques minutes sur... »
- Accueil des nouveaux arrivants, nous devons être présents. Les maires doivent inviter le CD
- Plus d'information dans les journaux communaux
- Faire coïncider la présentation des résultats d'un travail avec le lieu du thème
- Faire un « FLASHMOB »
- Décentraliser, faire tourner les lieux de séances du CD
- Donner de la visibilité au CD : FACEBOOK
- Développer des questionnaires dématérialisés sur les thématiques abordées par le CD
- Utiliser les supports d'informations locales (Ouest France)
- Clubs du 3ème âge à mobiliser ou informer
- Les associations doivent pouvoir se reconnaître dans le CD (effet démultiplicateur).
Ex le Groupe de travail sur la culture aurait dû plus contacter les associations culturelles
- Demander au CA de bosser sur le lien avec les associations
- Inviter Zaz à un CD

Comment partager tous ensemble nos points de vue et expériences ?

- En respectant les valeurs du CD
- Tout le monde doit pouvoir s'exprimer SANS ETRE ARRETÉ (sauf si mobilisation de la parole) ET JUGÉ
- Les règles des échanges doivent être connues de tous
- Donner du temps pour s'exprimer sans le monopoliser, en veillant à ce que tout le monde puisse s'exprimer
- Espace collaboratif
- Trombinoscope, mini CV, centres d'intérêt
- Limiter le contenu pour favoriser le temps ET la qualité des échanges → ordre du jour précis et limité
- Ouvrir les réunions sur les contributions apportées en amont
- Importance que chacun prépare la séance en lisant les documents envoyés avant la réunion
- D'abord écouter et comprendre (ne pas avoir peur de demander des explications, en avoir le droit). Tout le monde est plus ou moins expert avec internet, réseaux sociaux... si quelqu'un estime qu'il a vraiment une expertise sur un sujet, lui demander une contribution écrite si accord du groupe
- Système d'ateliers tournants (comme à cette AG)
- Renforcer les cafés citoyens, et autres moments de convivialité
- Organiser des temps d'échange pour discuter avec les autres membres
- Prévoir une pause « collation » (préparée par les adhérents) au milieu de certaines réunions pour permettre une interconnaissance libre (c'est-à-dire pas uniquement sur la thématique du groupe)
- Prévoir en début de réunion une séance de 1-2 témoignages sur la base du volontariat, liés à la thématique

Comment développer le lien avec les acteurs locaux (entreprises, associations, établissements scolaires etc.) ?

- Le CD organise des ateliers d'échanges de pratiques, de formation sur des thèmes variés entre des jeunes, scolaires, des entreprises et des associations
- Il organise des conférences pour les associations ou entreprises sur un thème qui les intéresse
- Ecoute de la CCEG, du monde économique présent
- En les rencontrant et en les associant à nos travaux
- Se rapprocher des communes disposant d'annuaires d'assos, d'entreprises, afin de leur transmettre les infos concernant le CD
- Utiliser les nouveaux outils numériques pour associer tous ces partenaires
- Profiter des réunions organisées par des partenaires (CCEG,...) pour présenter le CD aux entreprises, agriculteurs, artisans
- Organiser une conférence sur un sujet qui concerne les jeunes (lycéens, collégiens) et inviter les scolaires et les enseignants
- Rencontrer les associations à l'occasion des forums des associations ou des rencontres inter associatives
- Associer les acteurs à l'occasion d'évènements co-construits avec les acteurs
- Renouveler l'expérience du lycée et collège de Nort sur Erdre avec les autres communes
- Implication des enseignants comme relais auprès des jeunes
- Inviter les chefs d'entreprises sur un thème très pointu pour leur faire découvrir le CD et les faire revenir
- Participer aux « Petits déjeuners » club d'entreprises
- Passerelles avec les chambres consulaires (CCI, CFA, CMA, Chambre agri...)
- Visites d'entreprises du territoire
- Rencontrer les associations : Pour connaître leurs attentes, pour élargir les points de vue sur un pb précis, pour relayer leurs préoccupations (alerter les élus)
- Pas que le club d'entreprises, il y a aussi des associations de commerçants et artisans
- Organiser une réunion avec des catégories socio-professionnelles comme cela a été fait avec les agriculteurs d'Erdre et Gesvres

Quelles organisations ou types d'actions pourrait-on imaginer pour dynamiser le CD ?

- Utilisation de réseaux sociaux pour communiquer, mobiliser, toucher de nouvelles personnes
- Continuer à « aller vers » (nouveaux membres, autres CD, ...)
- Proposer un programme à l'année (comme une inscription dans un club)
- Animation « vivante » (petits groupes) à poursuivre ou améliorer encore
- Démontrer l'utilité du CD envers la population → présence du CD lors de la réunion d'accueil des nouveaux habitants dans les communes
- Varier les horaires et jours de réunion
- Mettre en place un système de parrainage pour accueillir et motiver les nouveaux adhérents
- Mise en place de covoiturage pour faciliter l'envie de venir
- Etre présent au forum des associations (le pb vient de la date qui est commune pour tous les forums) Pareil pour la réunion des nouveaux arrivants
- Aller vers le monde économique, le club d'entreprises Erdre et Gesvres
- Créer un Conseil de développement « JEUNESSE » avec des dossiers ciblés
- Créer un jeu, support de communication pour faire connaître le CD
- Ouvrir une page FACEBOOK
- Dynamiser le fonctionnement et donner une image plus dynamique à l'extérieur. Dire qu'on ne brasse pas du vent
- Valoriser l'utopie
- Cycle de conférences
- Organiser des visites du territoire de la CCEG, animées par les adhérents
- Laisser la parole (ou production écrite) à chaque membre du Conseil de développement et surtout la prendre en compte

Annexe 10

Liste des participants

- Membres du Conseil de développement :

Nom	Prénom	Collège	Structure représentée	Commune	X (présent) Exc. (excusé)
BERTHET	Annie	Citoyenneté		SUCE SUR ERDRE	x
BEZIER	Franck	Socioprofessionnel	Chambre agriculture	VIGNEUX DE BRETAGNE	Exc.
BICHON	Philippe	Citoyenneté		TREILLIERES	x
BOURDEAU	Lucien	Citoyenneté		HERIC	x
BRUNELIERE	Marie- Cécile	Monde économique	ARKI-DEA	SAINT MARS DU DESERT	Exc.
BURCKEL	Michel	Monde associatif	GRAND'CHAMBARDEMENT	GRANDCHAMP DES FONTAINES	x
CASSERON	Daniel	Citoyenneté		SUCE SUR ERDRE	Exc.
CHAPPEY	Franck	Monde associatif	DIAPASON MAS et FAM	GRANDCHAMP DES FONTAINES	Exc.
CHAUVIN	Frédérique	Monde économique	Groupe BRÉMOND	VIGNEUX DE BRETAGNE	x
DARABI	Michelle	Citoyenneté		GRANDCHAMP DES FONTAINES	x
DERRIEN	Heidi	Monde associatif	A.P.U.L.E.M	LA PAQUELAIS	Exc.
DORNIER	Jean-Louis	Monde associatif	Mission Locale Nord Atlantique	NOZAY	Exc.
DUHIL	Michel	Citoyenneté		PETIT MARS	x
DURAND	Julien	Citoyenneté	Confédération Paysanne	NOTRE DAME DES LANDES	x
EPIE	Dominique	Citoyenneté		TREILLIERES	Exc.
ESNAULT	Daniel	Citoyenneté		TREILLIERES	Exc.
FEISS	Dominique	Monde associatif	EGN	NORT SUR ERDRE	x
FOURAGE	Bernard	Monde associatif	NEXUS	NORT SUR ERDRE	x
GAUTIER	Jacques	Citoyenneté		VIGNEUX DE BRETAGNE	x
GAUTREAU	Michel	Citoyenneté		NORT SUR ERDRE	x
GOUPIL	Jean-Pierre	Citoyenneté		SUCE SUR ERDRE	x
GREFFE	Bernard	Citoyenneté		GRANDCHAMP DES FONTAINES	x
HABANS	Jean-Paul	Citoyenneté		TREILLIERES	x
HAMELIN	René	Citoyenneté		SUCE SUR ERDRE	x
HOLSTEYN	Pierre	Citoyenneté		SUCE SUR ERDRE	x
JAECK	Marie-Eve	Citoyenneté		CASSON	x
JAUNASSE	Bertrand	Citoyenneté		LES TOUCHES	x
JOUAN	Robert	Citoyenneté		TREILLIERES	x
JOUAN	Marie Cécile	Citoyenneté		TREILLIERES	x
JUIN-RIALLAND	Cécile	Citoyenneté		HERIC	Exc.
LAMOTTE	François- Xavier	Citoyenneté		SUCE SUR ERDRE	x
LANGLOIS	Hélène	Citoyenneté		NORT SUR ERDRE	x
LE PAIH	Magali	Citoyenneté		GRANDCHAMP DES FONTAINES	x

Nom	Prénom	Collège	Structure représentée	Commune	X (présent) Exc. (excusé)
LEROY	Jacky	Monde associatif	Assoc. du Patrimoine de Pays	VIGNEUX DE BRETAGNE	x
MARTIN	Eric	Monde économique	EMCM Energies	FAY DE BRETAGNE	x
MICHENOT	Dominique	Monde économique	SCIC Nord Nantes	TREILLIERES	x
NAUD	Jean-Michel	Citoyenneté		SUCE SUR ERDRE	Exc.
NEDELEC	Céline	Citoyenneté		GRANDCHAMP DES FONTAINES	Exc.
NICOL	Anne	Monde économique	Espace questre de Mazrolles	SAINT MARS DU DESERT	Exc.
NICOT	Philippe	Citoyenneté		LES TOUCHES	Exc.
NICOT	Anne	Citoyenneté		LES TOUCHES	Exc.
PASCAL	Brigitte	Citoyenneté		SUCE SUR ERDRE	Exc.
PENTECOUTEAU	Pascal	Socioprofessionnel	Chambre de Métiers et de l'Artisanat	TREILLIERES	x
PHILIPPE	Jean-Claude	Citoyenneté		GRANDCHAMP DES FONTAINES	Exc.
PIETERS	Frédéric	Citoyenneté		GRANDCHAMP DES FONTAINES	x
REDOR	Sylvie	Citoyenneté		TREILLIERES	Exc.
ROIBET	Philippe	Citoyenneté		VIGNEUX DE BRETAGNE	x
SAILLY	Marie-Claude	Citoyenneté		GRANDCHAMP DES FONTAINES	x
SALLE	Jackie	Citoyenneté		VIGNEUX DE BRETAGNE	Exc.
SAUTEREAU DU PART	Roger	Citoyenneté		GRANDCHAMP DES FONTAINES	x
SELLEM	Ahmed	Citoyenneté		TREILLIERES	x
SIMON	Bernard	Citoyenneté			Exc.
SIMON	Géraldine	Citoyenneté		TREILLIERES	x
TENDRON	Daniel	Citoyenneté		TREILLIERES	Exc.
THÉAUDIN	David	Citoyenneté		TREILLIERES	Exc.
TROTTÉ	Philippe	Monde associatif	GRAIN DE POLLEN	VIGNEUX DE BRETAGNE	x

- **Autres participants :**

Nom Prénom	Structure représentée	En qualité de	Commune	X (présent) Exc (excusé)
ALEXANDRE Maryline	Mairie de Saint Mars du Désert	2ème Adjointe au maire	SAINT MARS DU DERSERT	x
BENOIT Roland	CESER Pays de la Loire	Vice-président "Aménagement des territoires - Cadre de vie" - CESER		x
BESNIER Jean-Luc	Mairie de Petit Mars	Maire	PETIT MARS	x
BLOT Gérard		habitant	Sucé sur Erdre	x
BOISLEVE	Mairie de Saint Mars du Désert	élu de Saint Mars du Désert	SAINT MARS DU DERSERT	x
BONAMI Jocelyne	ADMR	bénévole	Nort sur erdre	x
BONNET Bernard	Conseil de développement Loire&Sillon	Président du Conseil de développement de Loire&Sillon		Exc.
BORIE Daniel	Mairie de Les Touches	Elu les Touches et membre du Comité de suivi du Conseil de développement d'Erdre et Gesvres	LES TOUCHES	x
BRACHET Nathalie	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Assistante	Communauté de communes Erdre & Gesvres	x
BRAZEAU Marie	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Chargée de mission participation citoyenne	Communauté de communes Erdre & Gesvres	x
CADOREL Thérèse		habitante		Exc.
CADOU Catherine	Mairie de Treillières	élue municipale	TREILLIERES	Exc.
CAILLIAU	CESER Pays de la Loire	Président du CESER		Exc.
CHARRON Patrick	Association Vie Libre	Président		x
CLASSINE Roger	Conseil de Développement du pays d'Ancenis	Président du Conseil de Développement du pays d'Ancenis		Exc.
CORDIER Anne-Marie	Département de la Loire Atlantique	Conseillère départementale du canton de Nort sur Erdre		x
DANIEL Yves		Député de la Loire Atlantique		Exc.
DAUVÉ Yves	Mairie de Nort sur Erdre	Maire	NORT SUR ERDRE	x
DILER Nolwenn	Conseil de développement du Pays de Chateaubriant	Animatrice		x

Nom Prénom	Structure représentée	En qualité de	Commune	X (présent) Exc (excusé)
DRION Elisa	Département de la Loire Atlantique	Conseillère Départementale du canton de La Chapelle sur Erdre		Exc.
DROUET Paule	Mairie de Les Touches	Adjointe	LES TOUCHES	X
ELI Paulette	Association Vie Libre	Secrétaire		X
EUZENAT Philippe	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Vice-Président d'Erdre et Gesvres et maire de Casson	CASSON	X
GELEBART-SOUILAH Emmanuelle	Conseil de développement de la Loire Atlantique	Directrice		X
GERARD Céline	Conseil de développement de la CARENE	Animatrice		Exc.
GOINARD Yannick	Conseil de développement du Pays de Chateaubriant	Secrétaire		X
GREAU Elisabeth	Conseil de développement Loire&Sillon	membre		X
GROSSOLLE Françoise	Mairie de Fay de Bretagne	élue municipale	FAY DE BRETAGNE	Exc.
GUILLEMINE Laurence	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Vice-Présidente d'Erdre et Gesvres et adjointe Mairie de Les Touches	LES TOUCHES	Exc.
GUINEL Françoise		habitante	CASSON	Exc.
HEDIN Jacques	Conseil de développement de Loire et Sillon	Membre		X
HOLLOWAN Mireille	Mairie de Héric	élue Municipale et membre du Comité de suivi du Conseil de développement d'Erdre et Gesvres	HERIC	X
LAMIABLE Patrick	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Vice-Président d'Erdre et Gesvres en charge de l'enfance-jeunesse, citoyenneté et développement Durable	Communauté de communes Erdre & Gesvres	X
LERAT Yvon	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Président	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Exc.
LERAY Patrice	Communauté de communes d'Erdre et Gesvres	Vice Président d'Erdre et Gesvres et Maire d'Héric	HERIC	Exc.
MAINDRON Frédéric	Communauté de communes d'Erdre	Vice Président d'Erdre et Gesvres	Communauté de communes d'Erdre	X

Nom Prénom	Structure représentée	En qualité de	Commune	X (présent) Exc (excusé)
	et Gesvres		et Gesvres	
MENARD Michel		Député de la Loire Atlantique		x
METLAINE Aïcha	MAIRIE	élue municipale	NORT SUR ERDRE	Exc.
Mylène HERMANT	Pôle Emploi de BLAIN	Directrice	BLAIN	Exc.
NAUD Jean-Paul	Communauté de communes d'Erdre et Gesvres	Vice Président d'Erdre et Gesvres et maire de Notre Dame des Landes	NOTRE DAME DES LANDES	x
NOURRY Barabara	Mairie de Saint Mars du Désert	Maire	SAINT MARS DU DERSERT	Exc.
RICHARD Benoit	Mairie de Saint Mars du Désert	DGS	SAINT MARS DU DERSERT	Exc.
RICHARTE Marion	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Responsable service Amélioration de l'action Publique et Développement durable	Communauté de communes d'Erdre et Gesvres	x
ROGER Jean-Louis	Mairie de Sucé sur Erdre	Maire	SUCE SUR ERDRE	Exc.
TERRIEN René	Conseil de développement de la CARENE	Président		Exc.
THIBAUD Dominique	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Vice-Président d'Erdre et Gesvres	Communauté de communes Erdre & Gesvres	Exc.
TRAMIER Claire	Département de la Loire Atlantique	Conseillère départementale du canton de Blain		Exc.